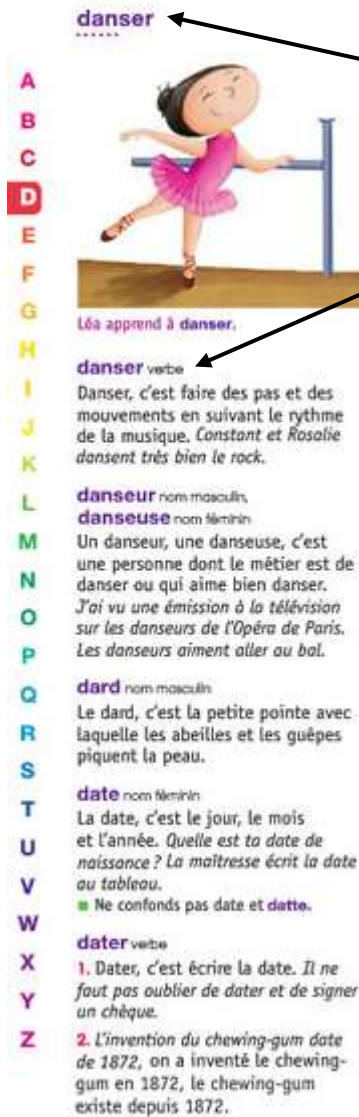


Vocabulaire 3 : Chercher un mot dans le dictionnaire.

Le dictionnaire regroupe tous les mots de la langue française. Il nous sert quand on cherche à savoir la **signification d'un mot**, **comment écrire un mot**, à **avoir des informations** sur un personnage, un pays, une ville,...

Les mots du dictionnaire sont **classés par ordre alphabétique**.



Le mot écrit tout en haut de la page est **le mot repère**. Il t'aide à te repérer sur la page. Il correspond au premier mot défini sur cette page.

Les mots en gras et en couleur sont les mots dont on donne la définition. Sur cette page, il y a 5 mots dont on donne la définition : **danseur, danseur/danseuse, dard, date, dater**.

Sur cette page de dictionnaire se trouve la définition du mot « dater », regardons-la de plus près :

l'orthographe du mot

la nature du mot (déterminant, nom, adjectif, verbe, ...) et le genre du mot (masculin ou féminin).

dater verbe

1. Dater, c'est écrire la date. *Il ne faut pas oublier de dater et de signer un chèque.*

2. *L'invention du chewing-gum date de 1872, on a inventé le chewing-gum en 1872, le chewing-gum existe depuis 1872.*

les sens du mot (1. ,2. , ...)

les phrases d'exemple (en italique)

L'article de dictionnaire nous donne aussi les synonymes du mot ou les contraires.

